



## Conditions Générales de Vente

Les conditions ci-après s'appliquent à tous les passagers réservant avec HELETAXI quelque soit le mode de réservation.

"HELETAXI" est un nom commercial appartenant à la:

**S.A.R.L. ONDARTS ELICAGARAY**

**Société au capital de 6.000€**

**dont le siège social est situé à Ithurbidea - Labiri - 64240 Hasparren**

**APE: 4932Z**

**SIRET: 79763676800013**

**Agrément sécurité sociale: 642517205**

Et dont les activités de transport sont les suivantes:

- Transport de personnes par taxi
- Transport public routier de personnes
- Transport public routier de marchandises

**Taxis: autorisations de stationnement n°1 et n°2 - Hélette 64640**

**Licence de transport intérieur: 2014/72/0000648**

**Licence de transport communautaire: 2014/72/0000647**

**Responsabilité civile professionnelle taxi et transporteur:**

**Allianz Actif Pro - Jon Iriart - 64240 Hasparren**

### Généralités

**1. Le client s'engage à accepter les conditions générales d'HELETAXI**, qu'il réserve par téléphone, par email ou par tout autre moyen. Elles sont disponibles sur le site internet [www.heletaxi.fr](http://www.heletaxi.fr) et sur simple demande par email ou par courrier. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

**2. HELETAXI** pourra être tenu responsable **uniquement** des faits **prévisibles** et **raisonnables** survenant directement d'une faille dans le contrat .

**3.** Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

**4. HELETAXI** pourra sous-traiter certaines demandes à des transporteurs ou à des taxis partenaires. Le client en sera ou non informé préalablement. En cas de sous-traitance, HELETAXI s'engage à fournir à ses clients une prestation à l'identique de celle qu'HELETAXI aurait proposée.

HELETAXI pourra également faire appel à des transporteurs ou des taxis partenaires afin de réaliser une prestation dont HELETAXI seul n'en n'a pas les moyens humains ou techniques.

**HELETAXI, les transporteurs partenaires et les taxis partenaires qui assurent les transports** sont tous enregistrés au registre des transporteurs ou à jour des cartes professionnelles pour les taxis.

Les véhicules mis en place pour effectuer les prestations sont tous assurés pour le transport de personnes, comme l'exige la loi française, et conforme à la législation en vigueur (contrôle technique, déclaration DREAL, déclaration préfectorale, ...).

## Conditions du transport

5. HELETAXI se réserve le droit, et le confère aux conducteurs, de **refuser l'accès du véhicule** à toute personne visiblement **sous l'emprise de l'alcool** et/ou de drogues et/ou dont le comportement pourrait être considéré comme une **menace ou un danger** pour les autres passagers ou le conducteur.

6. Les passagers **ne sont pas autorisés à consommer ni de boissons alcoolisées ni à fumer** à bord des véhicules effectuant les transports. Il est également interdit de manger dans les véhicules sauf dérogation accordée expressément par le conducteur.

7. **En cas de détérioration ou de dégradations à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, volontairement ou non provoquée par un client ou un membre du groupe transporté**, HELETAXI pourra faire établir par le conducteur un constat amiable sur le moment, ou bien en faire part au client après constatation suite au retour du véhicule à son dépôt (et donc après la descente de l'ensemble des passagers) et **facturera le montant des réparations à la personne physique ou morale ayant effectué la réservation**. HELETAXI pourra également se retourner directement contre le ou les passagers mis en cause. Sans accord ou en cas de mauvaise foi, HELETAXI se réserve le droit de déposer une plainte auprès des services de police ou de gendarmerie compétents.

8. A la fin du transport, **le véhicule doit être vidé de tout son contenu par les personnes transportées**, y compris les éventuels déchets.

Toute salissure (y compris le vomis) **entraînant une immobilisation du véhicule** pour le nettoyage sera facturé en sus du prix de la prestation selon le barème suivant:

- Salissures au sol: **50 € TTC**
- Salissures sur siège: **50 € TTC (par siège)**
- Salissures à d'autres endroits: **50 € TTC**

9. Les **objets perdus** dans le véhicule seront conservés au siège de l'entreprise de transport et seront inscrites sur un **registre des objets trouvés**. Ils seront conservés pendant une durée maximum de 1 mois. Au delà il seront remis à l'administration compétente.

10. **Lorsqu'un transfert gare ou aéroport** a été réservé et que l'avion ou le train est retardé, le véhicule mis à disposition par HELETAXI attendra **jusqu'à vingt minutes sans coût supplémentaire**. Au-delà, chaque heure d'attente commencée pourra être facturée 20 € TTC pour les véhicules de faible capacité et 40€ TTC pour les véhicules de grande capacité. Ce coût supplémentaire devra être réglé directement au conducteur ou au représentant d'HELETAXI avant le départ du véhicule.

## Transport des bagages

11. **Conformément à la loi en vigueur, les bagages** devront impérativement comporter une étiquette avec le nom du propriétaire et l'adresse de destination. Chaque passager est responsable de ses bagages et de leur contenu.

12. **Tous les bagages du client seront acceptés**, y compris housse à ski ou snowboard, sac de golf, poussette, ou tout autre objet encombrant **à la condition qu'il rentre entièrement dans le véhicule**.

13. Les tarifs des bagages peuvent être **inclus** dans la prestations de transport, ou facturé **en sus** pour les taxis.

14. Même s'ils sont manipulés avec le plus grand soin, **les biens des passagers sont transportés à leurs propres risques et périls** et HELETAXI ou le transporteur ne pourront, en aucun cas, être tenus pour responsable de perte ou dommage. Nous recommandons aux passagers de vérifier leur assurance voyage avant le départ.

## **Modalités de réservation et d'annulation, acompte et pré-paiement**

**15. La confirmation de la réservation du transport doit obligatoirement être écrite et donc faite:**

- **par e-mail**
- **par fax**
- **par SMS**

Celle ci devra obligatoirement mentionné:

- Date, heure et lieu de départ
- Date, lieu et heure d'arrivée
- Nombre de personnes transportées
- **Nom et coordonnées postales et téléphoniques** du responsable du groupe

Ces mentions sont obligatoires pour l'établissement des documents règlementaires de transport.

**16.** En plus de la confirmation écrite, un acompte de 30% peut être demandé, notamment pour les réservations fixées longtemps à l'avance, ou les prestations dont le montant est important. Celui ci pourra être encaissé immédiatement ou non et ne sera pas remboursé en cas d'annulation sauf cas particulier à la convenance d'HELETAXI.

**17. Une réservation doit être annulée par téléphone ou par e-mail.** L'annulation devra nous parvenir au plus tard 7 jours avant la date du transfert. **Passé ce délai aucun remboursement de la prestation réglée à l'avance ne sera effectué** par HELETAXI.

**Dans tous les cas d'annulation, avant ou après les 7 jours, HELETAXI sera en droit de conserver l'acompte ou la caution déjà versé,** au titre des engagements pris et des démarches déjà entamées. Pour les pré-paiements, HELETAXI restituera la somme, amputé de 30% au titre des engagements pris et des démarches déjà entamées.

**18.** Lorsqu'une personne réserve pour deux personnes ou plus, **elle s'engage au nom des autres** personnes et de ce fait nous considérons que tous les membres du groupe acceptent également les présentes conditions générales HELETAXI. Cette personne est également **responsable du groupe transporté**, et donc du **comportement** des personnes le composant. Elle reste le seul interlocuteur du chauffeur et de la société HELETAXI pour les démarches administratives et le règlement.

## **Tarifs - Règlement**

**19.** Pour l'activité de transport public routier de personnes, **les tarifs du transport sont fixés à l'avance** et apparaissent sur la confirmation de réservation et/ou sur le devis et/ou sur la facture et/ou les documents de transport.

**20.** Pour l'activité de taxi, **le tarif de la course est fixé à la fin de celle ci, par le compteur horokilométrique** dit "taximètre", incluant les possibles suppléments, et ce, conformément à l'arrêté préfectoral des Pyrénées Atlantiques en vigueur.

**21. Le règlement s'effectue avant (pré-paiement) ou au moment du transport (au départ ou à l'arrivée selon le cas).** Pour les entreprises uniquement, le règlement des prestations pourra être effectué à 30 jours après l'édition de la facture.

22. Le règlement pourra être effectué:

- **par chèque**
- **en espèce**
- **par virement bancaire**

**23. Les règlements ne sont pas remboursables,** sauf si HELETAXI doit pour des raisons indépendantes de sa volonté, annuler la réservation ou accepte de l'annuler.

## **Incidents**

**24. HELETAXI et les transporteurs feront tout leur possible pour que les véhicules arrivent à l'heure** aux rendez-vous fixés et déposent les clients à l'heure prévue sur leur lieu de destination.

Cependant, HELETAXI et les transporteurs déclineront toute responsabilité en cas de retard dû à des faits extérieurs indépendants de leur volonté ou de son contrôle. En effet, des faits hors de notre contrôle nous empêchent parfois d'accomplir à bien notre mission , nous en listons quelques-uns ci-après, cette liste n'est pas exhaustive :

- . Accidents de la route créant des ralentissements ou bloquant toute la circulation
- . Conditions météorologiques exceptionnelles
- . Contrôle des forces de l'ordre
- . Vandalisme et terrorisme
- . Embouteillages imprévus
- . Grèves ou manifestation bloquant la route
- . Problèmes causés par d'autres passagers
- . N'importe quel fait pouvant affecter la sécurité et l'intégrité d'autres passagers

**25.** Si, pour des raisons liées au transporteur, nous n'étions pas en mesure de déposer les clients à leur lieu de destination, HELETAXI se chargerait alors d'organiser un autre moyen de transport à ses frais. Dans le cas contraire, les remboursements effectués par HELETAXI au client pour le coût de ce transport de remplacement ne pourront être supérieurs à ce que coûterait un taxi pour 4 passagers pour se rendre au lieu de destination des clients.